



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 24 novembre 2020

## Mise en péril du monde de la recherche : la FAGE alerte face à la LPR

Adoptée cette semaine par l'Assemblée Nationale et le Sénat dans sa version finale, la loi de programmation de la recherche **ne répond pas aux ambitions du monde de la recherche** et vient au contraire **menacer son équilibre**.

Bien que nous soulignons l'effort amené par certaines mesures, comme la mensualisation des vacataires ou le maintien de l'indemnisation de fin de contrat des doctorant.e.s, **l'espoir d'un texte venant appuyer financièrement et humainement le monde de la recherche et les conditions d'études des étudiant.e.s et doctorant.e.s s'est vite envolé**. Cet émoi se fait ressentir dans l'ensemble du monde de la recherche, et se traduit par différents mouvements, notamment au sein du CNESER qui par deux fois a été reporté, illustrant **l'opposition de front** des représentant.e.s de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aujourd'hui, en plein CNESER, nous rappelons l'opposition de la FAGE face à diverses dispositions que nous avons déjà décrié ces derniers mois.

Dès son passage en force au CNESER, nous alertons le Ministère quant au **financement insuffisant** proposé. Le budget offert par la LPR ne répond non seulement pas aux ambitions du monde de la recherche et aux besoins des laboratoires et universités ; il concentre en plus l'effort sur les dernières années du plan décennal, offrant une **assurance très limitée** à l'application et aux retombées de ces financements.

Bien que la FAGE et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche aient avertis maintes fois sur les **dispositifs d'emplois proposés**, les chaires juniors et les CDI de missions ont été maintenus. Les gardes fous proposés par les parlementaires ne suffisent pas à encadrer ces mesures qui viennent instaurer une **concurrence néfaste** entre chercheur.se.s, et **précariser leurs carrières, foulant leurs acquis sociaux** sur le droit du travail.

De plus, les **conditions d'études des doctorant.e.s** que nous espérions voir améliorées ont été **inchangées**, voire parfois **dégradées**. Les efforts proposés vis-à-vis des rémunérations des doctorant.e.s sont insuffisants, et ne permettront pas de lutter pleinement contre les conditions précaires des jeunes chercheur.se.s. La **rémunération des travaux dirigés n'est pas revalorisée** et est encore aujourd'hui **en dessous du SMIC**. L'**autorisation des stages en césure** est en pleine incohérence avec la formation des doctorant.e.s. Nous ne relevons pas non plus d'amélioration pour les **doctorant.e.s internationaux.ales** qui subissent d'autant plus des conditions d'études plus que difficiles.

Enfin, nous regrettons les **cavaliers législatifs** qui se trouvent au cœur de la LPR, faisant de l'ombre à l'objectif premier de ce texte censé se concentrer sur la recherche. Nous relèverons notamment la **restriction des libertés au sein des universités** que nous avons déjà pu décrier : les pénalisations de l'article 20 Bis AA viennent à l'encontre de la mise en place d'un dialogue structuré, de la liberté d'enseignement et d'opinion que nous défendons. Nous citerons également le **durcissement du recours auprès du recteur** lors d'un refus en Master suite à l'obtention d'une Licence, qui va à l'encontre de l'aide qui devrait pouvoir être apportée pour la réussite et la poursuite d'études des jeunes. Nous signalons enfin le **peu de considération quant à la représentation des étudiant.e.s** dû à une vacation des élu.e.s autorisée bien trop importante, et à une part des représentants dans les établissements publics expérimentaux bien trop faible et trop peu encadrée.

**L'avenir de la recherche est loin d'être lumineux pour les jeunes chercheur.se.s, et la FAGE demande à ce que les conditions d'études et de recherche des personnes qui s'y engagent chaque jour soient réellement réparées.**

### contacts presse

**Cécile Thevenet**  
Attachée de presse de la FAGE  
06 75 33 79 30  
cecile.thevenet@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP